EpiFiles™ - Mode d'emploi pour les utilisateurs

EPIFILES
Plateforme d'échange de fichiers sécurisée
Powered by vooozanoo

Le Concept d'EpiFiles™

EpiFiles™ est basé sur le concept d'entrepôt : Un entrepôt est divisé en plusieurs zones, les utilisateurs sont répartis dans ces zones et peuvent y récupérer des fichiers (ou les supprimer). Ces utilisateurs sont nommés ***Downloader*** et ***Gestionnaire***. D'autres utilisateurs peuvent télécharger (envoyer) les fichiers, et si nécessaire les supprimer. Il s'agit des ***Contributeurs***. C'est comme une boite de dépôt de chèques à l'extérieur d'une banque, un Contributeur dépose ces fichiers est seulement la ou les gestionnaires et downloaders peuvent les récupérés.

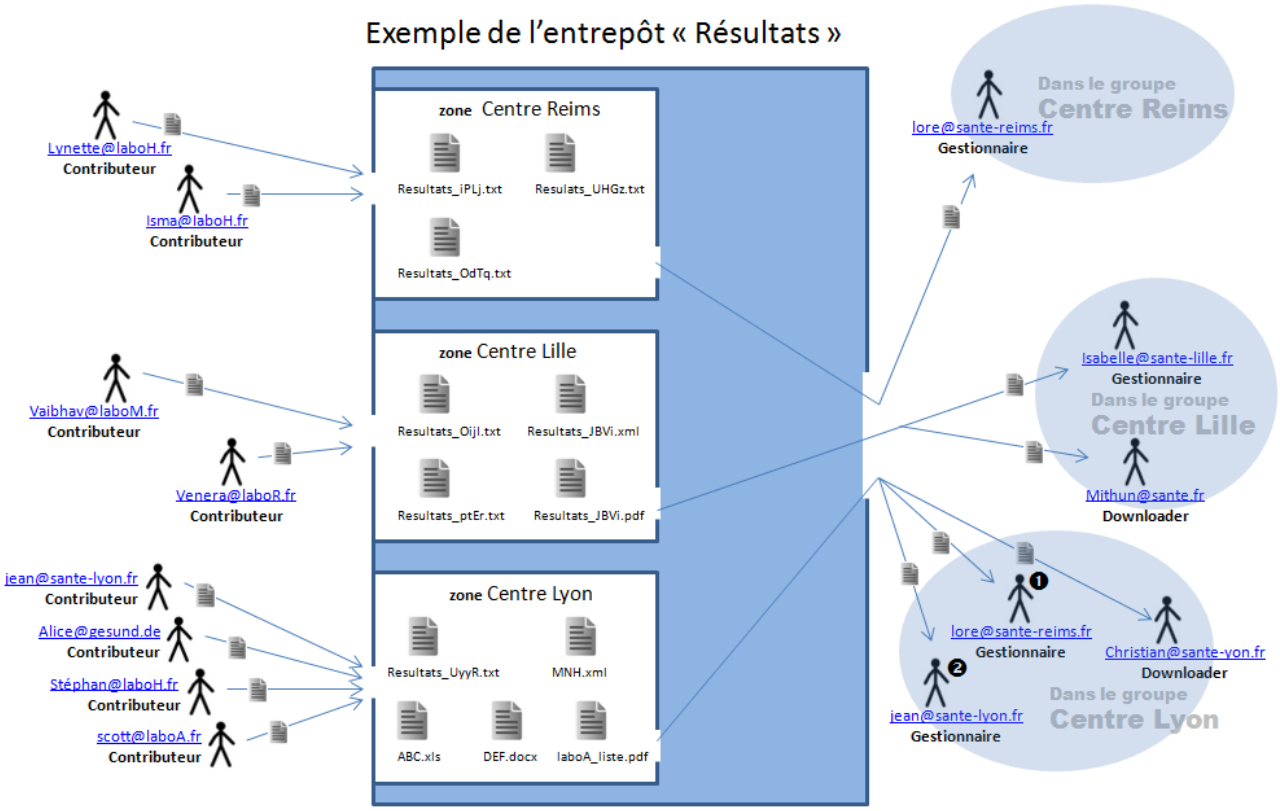

1) *Notez bien qu'il y a trois zones de stockage séparées dans cet exemple.*
2) *Notez bien que Lore est Gestionnaire dans deux zones de l'entrepôt.*
3) *Notez bien que Jean est Gestionnaire et Contributeur dans Centre Lyon.*

Glossaire

Entrepôt : Un ensemble de zones (ou emplacement de données séparés) pour déposer et rechercher des fichiers en fonction des droits d'accès.

Zone : Un sous ensemble de l'entrepôt qui sert à limiter l'accès aux fichiers qu'elle contient. Un utilisateur n'accède qu'aux fichiers de sa ou ses zones.

Administrateur : Le Chef de projet ou chargé de compte chez EpiConcept qui met en place les entrepôts, zones, gestionnaires et downloaders.

Manager (Gestionnaire) **:** Un rôle qui a l'accès à une ou plusieurs zones de l'entrepôt pour télécharger (download) et supprimer des fichiers déposés. Seul l'administrateur peut attribuer le rôle de Gestionnaire à une personne. Le gestionnaire a le droit d'inviter des personnes à devenir Contributeurs dans ses zones. Notez bien qu'il est possible qu'un Gestionnaire soit Contributeur dans la même ou autre zone d'un entrepôt.

Downloader : Comme un Gestionnaire, il peut voir et télécharger l'ensemble des fichiers déposés (uploadés) dans la ou les zones que l'administrateur lui a attribué, mais il ne peut pas inviter d'autres Contributeurs.

Contributeur (l'expéditeur) : Il dépose des fichiers dans les zones autorisées. C'est un dépôt comme une boite de dépôt de chèques dans une banque. Il ne connait ni les autres contributeurs, ni les fichiers qu'ils ont déposés.

Supprimé : Un fichier a le statut Supprimé du point de vu du Contributeur lorsque lui ou un Gestionnaire l'a supprimé. L'expéditeur (Contributeur) ne sait pas qui l'a supprimé ni quand il a été supprimé. Ce fichier est réellement supprimé et ne peut pas être récupéré quelque soit le rôle de l'utilisateur.

QUESTION et REPONSES

Q : Comment faire si un Contributeur perd son mot de passe ? Comment peut-il le retrouver ?
R : Il faut demander à l'administrateur de réinitialiser le mot de passe de l'utilisateur. A terme, il y aura un lien « Mot de passe oublié ? » sur la page de login afin de réinitialiser le mot de passe.

Q : Est-ce qu'un Contributeur sait qui ou combien d'autres Contributeurs existent quelque-soit la zone?
R : Non. Il ne peut pas le savoir, sauf si le Gestionnaire lui dit.

Q : Est-ce qu'un Gestionnaire peut savoir qui ou combien de Contributeurs existent ?
R : Non. Sur sa liste des Contributeurs, il peut voir seulement les contributeurs qu'il a lui même invités.

Q : Est-ce une erreur de voir plusieurs fichiers avec le même nom dans une zone d'entrepôt ?
R : Non. Mais, il faut une coordination minimale parmi les « Contributeurs » afin qu'ils ne déposent pas tous un fichier avec le même nom, *Resultats.xls* par exemple. L'entrepôt garde bien tous ces fichiers. Le seul moyen de les différencier est de regarder le nom du « Contributeur ».
Des fichiers avec le même nom et même « Contributeur » peuvent exister aussi. C'est le cas où quelqu'un envoi le même fichier deux fois ou l'envoi une fois, puis change le contenu et le renvoi sans supprimer le premier.

Q : En tant que « Contributeur », puis-je supprimer un fichier que j'ai déposé et qui a été téléchargé par un « Gestionnaire » ou « Downloader » auparavant?
R : Non : Une fois téléchargé, seul un Gestionnaire a le droit de supprimer le fichier. N'oubliez pas qu'il sera supprimé à sa date de péremption. NB : Si le fichier n'a pas été téléchargé, le Contributeur peut le supprimer.